

## RAPPELS

### RESPECT :

- . du personnel
- . de ses camarades
- . l'ordre
- . de la propreté
- . de l'hygiène
- . de la nourriture

### CANTINE :

- Le repas est un moment de calme nécessaire.
- Eviter au maximum le bruit.
- Demander l'autorisation pour se lever.
- Respecter les règles de politesse.

### COUR DE RECREATION :

- Cet endroit est fait pour jouer.
- Les comportements ou propos violents ne seront **en aucun cas** tolérés.

### TRANSPORTS SCOLAIRES :

- Respect du chauffeur et de ses consignes.
- Rester assis et calme.

## PERMIS P'TIT LOUP

### MAIRIE DE CLERMONT TEMPS PERI-SCOLAIRE

cantine, transports scolaires,  
transfert école/car, récréation de midi

**NOM:**

**PRENOM:**

**CLASSE:**

**SIGNATURE DE L'ELEVE:**

Année Scolaire 2016/2017

Ce permis comporte 10 points. Il est conservé par la responsable de la cantine.  
Chaque décision de suppression de points sera prise par celle-ci, en collaboration avec la responsable communale de ce service  
et Monsieur le maire.

Les parents seront informés du motif.

Un cumul de 5 points supprimés entraîne une exclusion temporaire de la cantine.

Un cumul de 10 points supprimés entraîne une exclusion définitive de la cantine pour l'année en cours.

